

Dépenses d'élection

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Reid).

M. Reid: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Il y a eu des entretiens par les voies habituelles, et je crois qu'en raison de la fête qui doit avoir lieu ce soir, on pourrait dire qu'il est 6 heures maintenant.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Les députés ont entendu la suggestion du secrétaire parlementaire. Est-ce entendu?

Des voix: D'accord.

(A 17 h 45, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
